

Kiev irrite ses voisins sur les langues minoritaires

Une loi controversée prévoit d'imposer l'ukrainien à l'école d'ici à 2020

La question linguistique en Ukraine est à l'origine d'une crise sans précédent entre Kiev et plusieurs de ses voisins européens, au-delà de la propagande russe qui instrumentalise largement le sujet. À l'origine de la brouille, une loi sur l'éducation adoptée par le Parlement le 5 septembre et promulguée par le président Petro Porochenko mardi 26 septembre, dont le volet linguistique s'avère le plus sensible.

Selon ce texte, les écoles ukrainiennes devront délivrer, d'ici à 2020, un enseignement presque uniquement dans la langue nationale, l'ukrainien, alors que la législation actuelle permet aux enfants issus des minorités nationales de suivre un enseignement complet dans leur langue maternelle. Seules «une ou plusieurs matières» pourront ensuite continuer à être enseignées dans des langues «nationales ou de l'Union européenne», ce qui exclut donc les nombreuses écoles d'Ukraine où l'enseignement est délivré en russe.

La réforme s'appliquera dès la rentrée 2018 dans le secondaire et à tous les niveaux en 2020, concernant environ 400 000 enfants. La loi ne limite toutefois pas l'apprentissage en tant que tel de la langue maternelle et des littératures nationales, matières qui resteront proposées dans les écoles

durant tout le cursus, russe compris. Selon Kiev, le système actuel empêche de nombreux élèves des minorités nationales d'accéder à l'enseignement supérieur, leur niveau en ukrainien se révélant trop faible lors des examens.

Le pouvoir issu de la révolution de Maïdan de 2014 est engagé dans une politique d'«ukrainisation» censée renforcer l'identité nationale, traditionnellement fragile en Ukraine. Le contexte de guerre non déclarée avec la Russie a encore accentué cette tendance, qui s'illustre autant dans la politique linguistique que dans la «décommunisation» à marche forcée dans laquelle est engagé le pays, débaptisant les rues, districts et municipalités évoquant le passé soviétique. Une précédente loi a ainsi porté, en juin, la part de l'ukrainien à la télévision et à la radio à 75 % du temps d'antenne.

Depuis son vote au Parlement, la loi sur l'éducation a suscité de vives critiques, non seulement de la Russie, mais aussi de plusieurs Etats européens. Les ministres des affaires étrangères de Bulgarie, Grèce, Roumanie et Hongrie, pays qui disposent tous de minorités nationales sur le sol ukrainien, ont adressé une lettre de protestation à leur homologue Pavlo Klimkin, ainsi qu'au secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Ja-

gland, et au haut-commissaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Lamberto Zannier. La Moldavie a aussi dit son mécontentement.

«Coup de poignard dans le dos»

Malgré la promesse de Kiev de faire appel à l'expertise du Conseil de l'Europe, le ton n'a cessé de monter ces derniers jours, particulièrement avec la Roumanie et la Hongrie, qui revendiquent chacune des minorités fortes de quelque 150 000 membres. Le 21 septembre, le chef de l'Etat roumain, Klaus Iohannis, a annoncé le report de sa visite prévue pour octobre en Ukraine, ainsi que l'accueil à Bucarest du président du Parlement ukrainien, disant vouloir envoyer à Kiev un «signal fort».

La réaction hongroise est encore plus violente, Budapest ayant dénoncé, avant même la promulgation de la loi par M. Porochenko, «un coup de poignard dans le dos» et un acte «honteux». Le ministre des affaires étrangères hongrois, Peter Szijjarto, a également prévenu que son pays allait retirer tout soutien à l'Ukraine dans les instances internationales et bloquer ses velléités de rapprochement avec l'Union européenne. «Ce sera douloureux pour l'Ukraine», a conclu M. Szijjarto. ■

BENOÎT VITKINE